



MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE



COMITÉ NATIONAL DE LA ZONE DE LIBRE-ECHANGE
CONTINENTALE AFRICAINE

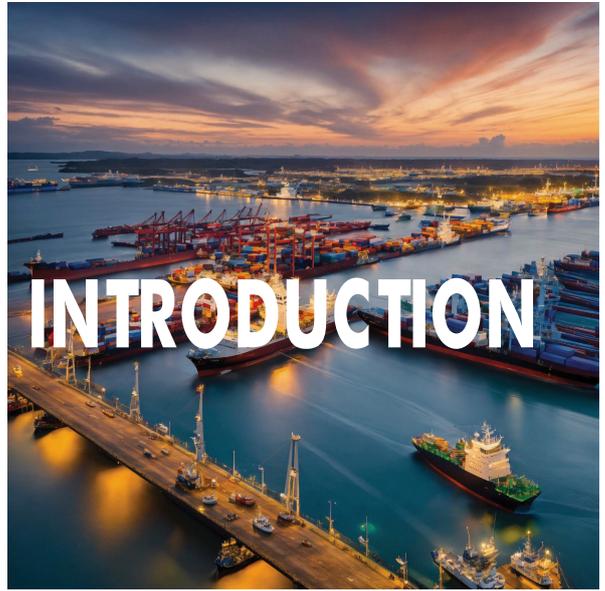
24

RAPPORT D'ACTIVITES 2024

SECRETARIAT EXECUTIF DU CN-ZLECAF
Cocody - Deux Plateaux / Carrefour Las Palmas
Tel: +225 27 22 59 98 05 / Cel: +225 07 78 29 18 10

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
PRÉSENTATION DU CN-ZLECAf	4
LES PARTENAIRES TECHNIQUES AU DEVELOPPEMENT.....	6
ÉTAT DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE LA ZLECAf.....	7
Axe : Appropriation nationale de l'Accord.....	8
Forum africain de l'industrie de la pêche et de l'aquaculture (SEAFOOD4AFRICA).....	8
L'afterwork des blogueurs.....	9
Formation des Direction Regionales du Commerce et des Agents de l'OCPV	11
Les consultations nationales sur le commerce numérique	12
L'afterwork des journalistes.....	14
SAPMAP 2024.....	16
Brands Licensing Africa.....	17
Salon International de la Transformation de l'Industrie (SITI) 2024.....	18
Mise en œuvre d'une stratégie de communication 360°.....	19
Axe : Rationalisation du cadre institutionnel et règlementaire.....	22
Atelier mixte du CN-ZLECAf et de la commission nationale APE	22
Axe : Renforcement du cadre de référence des stratégies publiques et amélioration de la compétitivité des filières.....	23
Participation à la deuxième édition de HUB IMPORT-EXPORT.....	23
Axe : Développement de stratégies sectorielles commerciales offensives.....	24
Vulgarisation des résultats de l'étude de la stratégie sectorielle offensive et formation sur les Règles d'Origine (RO).....	24
Axe : Mise à niveau des producteurs et des produits.....	25
Atelier sur les procédures d'exportation des marchés africains.....	25
Axe : Promotion de la participation des femmes et des jeunes.....	27
Formation sur les opportunités et les offres de financement des activités de la ZLECAf.....	27
Atelier de renforcement de capacités sur le marketing digital.....	28
Séminaire national d'information sur les échanges commerciaux dans la CEDEAO et la ZLECAf.....	29
REUNIONS STATUTAIRES DU COMITE TECHNIQUE.....	30
EXÉCUTION BUDGÉTAIRE ET FINANCEMENT.....	32
Synthèse de l'exécution du budget 2024.....	33
CHALLENGES ET RECOMMANDATIONS.....	34
CONCLUSION.....	36



L'année 2024 a marqué une étape importante dans l'accélération de la mise en œuvre de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf), conformément à l'objectif fixé par l'Union Africaine : « Accélérer la mise en œuvre de la ZLECAf pour une Afrique prospère et unifiée ». Cet appel à l'action a renforcé l'engagement des États membres à transformer cet accord historique en un levier de croissance économique durable, d'intégration régionale renforcée et d'inclusion sociale.

En Côte d'Ivoire, le Comité National de la ZLECAf (CN-ZLECAf) a poursuivi une ambition claire en 2024 : positionner le pays comme un acteur clé du commerce intra-africain, en capitalisant sur ses atouts économiques et en relevant les défis d'une intégration effective. Ainsi, au cours de l'année 2024, le CN-ZLECAf a déployé une feuille de route articulée en phase avec ses six (6) axes stratégiques :

- Appropriation du contenu de l'Accord par tous les acteurs ;
- Rationalisation du dispositif institutionnel et réglementaire de promotion du commerce et une application effective des dispositions prévues par l'Accord ;
- Renforcement du cadre de référence des stratégies publiques et une amélioration de la compétitivité des filières ;
- Développement et mise en œuvre de stratégies sectorielles commerciales offensives ;
- Mise à niveau des producteurs et des produits ;
- Promotion de la participation des femmes et des jeunes au commerce.

Fort des acquis de 2024, le CN-ZLECAf s'engage à renforcer et à consolider ses efforts en 2025. L'objectif étant de transformer les avancées réalisées en impacts durables.

En 2025, la Côte d'Ivoire ambitionne de devenir un modèle en matière de mise en œuvre de la ZLECAf, grâce à des actions innovantes, inclusives et orientées vers l'impact, notamment à travers :

- Une attention particulière portée à la sensibilisation des secteurs encore insuffisamment mobilisés ;
- Le soutien des secteurs porteurs pour augmenter leur contribution au commerce intra-africain ;
- Des programmes ciblés de renforcement de capacités et de financement des femmes et des jeunes ;
- Des partenariats renforcés avec les comités nationaux des autres pays membres de la ZLECAf ;
- L'intensification de la promotion des produits ivoiriens sur les marchés continentaux grâce à des initiatives de marketing et des stratégies sectorielles offensives ciblées.

Ce rapport d'activité 2024 offre une base solide pour envisager l'avenir avec détermination, en posant les jalons d'une intégration économique africaine pleinement opérationnelle et bénéfique pour tous.





PRESENTATION DU CN-ZLECAF

COD

01

**Le Conseil d'Orientation
et de Décision**

CT

02

Le Comité Technique

SE

03

Le Secrétariat Exécutif



Le Conseil d'Orientation et de Décision (COD)

Aux termes de l'article 4 du décret n° 2018-514 du 30 mai 2018, le COD est l'organe d'orientation et de décision du CN-ZLECAf. A ce titre, il délibère sur toutes les décisions qui lui sont soumises par le Comité Technique et décide en dernier ressort. Le décret prévoit que cet organe, présidé par le Premier Ministre, se réunit sur convocation de ce dernier, aussi souvent que de besoin, et au moins une fois par semestre.

Le Comité Technique (CT)

L'article 8 du décret stipule que le CT est l'organe de coordination technique du CN-ZLECAf. Sa mission principale est d'appuyer les experts et les négociateurs ivoiriens de la ZLECAf en conduisant les réflexions sur les problématiques liées à la mise en œuvre de l'Accord. Le CT est Présidé par le Ministre en charge du Commerce qui convoque ses réunions au moins une fois par mois.

Le CT est chargé de :

- Conduire des réflexions sur les problématiques liées à la mise en œuvre de l'Accord;
- Contribuer à la définition des orientations stratégiques et des actions à mener en faveur de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine;
- Proposer au Conseil d'Orientation et de Décision toute mesure essentielle à la mise en œuvre de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine;
- Renforcer l'expertise nationale sur la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine.

Le Secrétariat Exécutif (SE)

Il est l'organe de gestion technique, administrative et financière du CN-ZLECAf. Il est chargé de :

- Produire un rapport périodique des activités du Comité National de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine;
- Élaborer et mettre en œuvre le plan d'action annuel du CN-ZLECAf et les budgets y afférents;
- Exécuter les décisions du Comité Technique;
- Préparer les dossiers techniques des réunions du COD et du CT;
- Coordonner les activités des groupes techniques de travail;
- Vulgariser par tout moyen les décisions prises par le Gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord;
- Coordonner la mise en œuvre des activités liées à l'Accord.





LES PARTENAIRES TECHNIQUES

Le Comité National de la ZLECAf (CN-ZLECAf) a mené, en 2024, plusieurs collaborations stratégiques visant à renforcer la mise en œuvre de l'Accord et à promouvoir les opportunités qu'il offre aux différents acteurs économiques.

1. Collaboration avec l'EU-TAF

Le partenariat avec l'EU-TAF (European Union Technical Assistance Facility) a permis de bénéficier d'une expertise technique pour soutenir la mise en œuvre d'initiatives nécessaires à l'optimisation des avantages de la ZLECAf, notamment à travers le financement de plusieurs activités et le recrutement de deux consultants pour accompagner le CN-ZLECAf dans l'implémentation de sa stratégie de communication globale et le renforcement de sa présence sur les médias digitaux.

2. Partenariat avec la GIZ

Avec le soutien de la GIZ, des initiatives de communication ont été mises en place pour renforcer la visibilité nationale et internationale du CN-ZLECAf. Parmi celles-ci, on compte le rebranding et la traduction du site internet du CN-ZLECAf en anglais, ainsi que la production de messages sur la ZLECAf en langues locales.

3. Appui de la Banque Africaine de Développement (BAD) à travers le PACA CI

Dans le cadre du Programme d'Appui à l'Amélioration du Climat des Affaires pour une Transformation structurelle de l'Économie Ivoirienne (PACA-CI), la BAD a apporté un soutien significatif au CN-ZLECAf pour organiser des activités visant à dynamiser les chaînes de valeur et à promouvoir le commerce intra-africain. Le soutien de la BAD a porté précisément sur l'organisation de l'« Atelier de sensibilisation et de formation des institutions de microfinance et des banques pour le financement des femmes et des jeunes » et deux tournées de sensibilisation des Directions Régionales du Commerce et des agents l'Office d'Aide à la Commercialisation des Produits Vivriers (OCPV) sur l'Accord de la ZLECAf.

4. Collaboration avec les associations de blogueurs

A la suite de la seconde édition de « l'Afterwork des blogueurs », le CN-ZLECAf et les deux associations nationales des blogueurs en Côte d'Ivoire se sont engagés à signer un protocole d'accord pour amplifier la sensibilisation et la communication sur la ZLECAf à travers des campagnes numériques ciblées. Cette collaboration avec les blogueurs se traduit par leur participation aux activités du CN ZLECAf et a permis de toucher un public jeune et connecté, tout en favorisant une meilleure appropriation des thématiques liées à l'Accord.

5. Partenariats avec d'autres acteurs institutionnels

Le CN-ZLECAf a également collaboré avec d'autres institutions, notamment la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI), la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI), l'Organisation panafricaine des jeunes de 54 pays africain (G54) Afrique et le Mécanisme d'intégration et de Développement de l'Afrique (MIDA). Ces initiatives ont favorisé une synergie d'actions pour maximiser l'impact des programmes liés à la ZLECAf.

Ces collaborations ont permis d'accroître la portée des activités du CN-ZLECAf, de renforcer les capacités des parties prenantes, et de positionner la Côte d'Ivoire comme un acteur clé dans la dynamique du commerce intra-africain.



ETAT DE MISE EN OEUVRE DE LA STRATEGIE NATIONALE DE LA ZLECAF



AXE : APPROPRIATION NATIONALE DE L'ACCORD

Forum africain de l'industrie de la pêche et de l'aquaculture (SEAFOOD4AFRICA)

Madame Fatoumata FOFANA BOUNDY, en sa qualité de Secrétaire Exécutif du CN-ZLECAf, a participé en tant que panéliste au Forum Africain de l'Industrie de la Pêche et de l'Aquaculture (SEAFOOD4AFRICA), qui s'est tenu à Dakhla, Maroc, du 04 au 06 décembre 2024.

Placé sous le thème "Partenariats pour une économie bleue et un commerce intra-africain durable", cet événement a rassemblé des experts, décideurs, chercheurs et opérateurs économiques du secteur de la pêche et de l'aquaculture en Afrique.

Il a été animé par diverses activités, dont des expositions et des panels.



Le 5 décembre 2024, Madame le Secrétaire Exécutif du CN-ZLECAf est intervenue lors d'un panel intitulé : « Renforcement de l'intégration régionale grâce au commerce intra-africain du poisson ».

À cette occasion, elle a mis en avant les avancées significatives de la Côte d'Ivoire dans la mise en œuvre de la ZLECAf, en soulignant que le pays se distingue comme le seul en Afrique à avoir élaboré un nombre aussi important de stratégies intégrant spécifiquement les femmes et les jeunes.

Elle a également parlé d'une initiative majeure portée par la Côte d'Ivoire : l'élaboration d'un projet d'ordonnance et de décret actuellement en cours de validation parlementaire. Ces textes visent à permettre aux agents des douanes d'obtenir un quitus, ouvrant ainsi la voie à la levée des droits de douane dans le cadre de l'Accord.

Dans une autre intervention, elle a expliqué comment le secteur de la pêche s'intègre dans la ZLECAf, en soulignant les avantages concrets pour les pays africains, notamment ceux insulaires, grâce aux règles d'origine favorisant le développement de la pêche.

Madame le Secrétaire Exécutif du CN-ZLECAf a également mis l'accent sur une des innovations majeures de la ZLECAf, à savoir la facilitation de l'émission des certificats d'origine. Selon les termes de l'accord, un certificat d'origine harmonisé à l'échelle continentale devrait être mis en place.

Ce certificat permettra aux entreprises opérant dans le cadre du processus de libéralisation de la ZLECAf de déclarer elles-mêmes l'origine de leurs produits, grâce à une déclaration autonome, applicable à tous les produits.



L'afterwork des blogueurs

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Axe I de sa stratégie nationale qui vise une meilleure appropriation du contenu de l'Accord par tous les acteurs, le Comité National de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (CN ZLECAf) s'applique à mettre en œuvre une stratégie de communication multicanale. A cette fin, plusieurs activités de sensibilisation et de formations sont initiées à l'endroit de toutes les parties prenantes. Ainsi, des « Afterwork » sont organisés à l'intention des professionnels des médias.

Compte tenu du pouvoir de plus en plus important de la communication digitale en Afrique, le CN ZLECAf a décidé d'associer les blogueurs à sa démarche. Pour ce faire, une première édition de l'Afterwork des blogueurs avait été organisée en 2022. La seconde édition de cette activité s'est tenue le mardi 21 mai 2024 au Grand Hôtel sis à Abidjan, Plateau. Cette initiative devrait contribuer à renforcer l'impact général des activités du CN ZLECAf sur les acteurs locaux.

Comme en 2022, la seconde édition de l'Afterwork des blogueurs a été organisée en collaboration avec l'Association des Blogueurs de Côte d'Ivoire (ABCI) et l'Union Nationale des Blogueurs de Côte d'Ivoire (UNBCI), les deux (2) faîtières ivoiriennes de blogueurs. Les objectifs de cette seconde édition de l'Afterwork des blogueurs étaient, d'une part, de renforcer leur connaissance de l'Accord sur la ZLECAf, et d'autre part, de définir un cadre de collaboration devant permettre à ces spécialistes de la communication digitale de relayer régulièrement et avec précision les activités du CN ZLECAf.



Le déroulement de l'activité ainsi que les échanges consécutifs à la présentation de l'accord sur la ZLECAf ont permis de relever tout l'intérêt que les blogueurs accordent au sujet. Parmi les nombreuses questions posées, les plus récurrentes se rapportaient à l'apport de la ZLECAf dans l'autonomisation et la compétitivité des femmes, et aux appréhensions relatives à l'ouverture des frontières.

Les panélistes ont insisté sur le fait que la question de la ZLECAf les concerne naturellement, compte tenu de la nature transfrontalière de leur espace d'expression : le web. En outre, ils sont aussi des entrepreneurs. Enfin, les blogueurs ont exprimé leur volonté d'accompagner le CN ZLECAf en relayant l'ensemble de ses activités ainsi que l'actualité général sur la ZLECAf.

Dès-lors, les échanges relatifs au cadre de collaboration se sont trouvés facilités. Le concept des ambassadeurs du CN-ZLECAf ainsi que la couverture des activités du CN ZLECAf à Abidjan et ailleurs ont bénéficié d'un accord de principe. Une autre rencontre prévue avec les responsables des associations dans la première semaine du mois de juillet permettra de concrétiser cet engagement.



La deuxième édition de l'Afterwork des blogueurs a permis aux blogueurs d'en apprendre davantage sur la ZLECAf, et de susciter leur intérêt pour cette initiative de l'Union Africaine. Malgré quelques craintes principalement liées à une connaissance insuffisante de l'Accord, les blogueurs ivoiriens adhèrent au principe du marché unique africain. Ils se sont d'ailleurs engagés à en être les ambassadeurs, en relayant les activités du CN-ZLECAf.

Les intervenants ont évoqué la crainte de se faire envahir par les acteurs des autres pays.

Ces échanges ont mis en exergue le besoin d'informations des blogueurs. ils l'ont d'ailleurs exprimé en réclamant l'organisation d'un atelier qui leur permettrait d'en apprendre davantage sur la ZLECAf.

Un panel a permis aux participants de partager des retours d'expérience en tant qu'entrepreneurs et d'exprimer leurs inquiétudes quant à la mise en œuvre effective de l'accord sur la ZLECAf.



Formation des Direction Regionales du Commerce et des Agents de l'OCPV



Dans le cadre de ses missions, le Secrétariat Exécutif du Comité National de la ZLECAf (CN-ZLECAf) a pour objectif de promouvoir l'Accord de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf) auprès des structures administratives. L'objectif est de faciliter leur participation active à la mise en œuvre de cet accord historique pour l'intégration économique africaine.

Dans cette perspective, une synergie d'actions a été initiée avec les Directions Régionales du Commerce et les Antennes de l'Office d'Aide à la Commercialisation des Produits Vivriers (OCPV). Ces entités sont appelées à jouer un rôle de relais permanents pour renforcer la promotion et la mise en œuvre de l'Accord au niveau local.

C'est dans ce contexte que le CN-ZLECAf, en collaboration avec la Cellule Technique de Coordination (CTC) du Programme d'Amélioration du Climat des Affaires pour une transformation structurelle de l'économie ivoirienne (PACA-CI), financé par la Banque Africaine de Développement (BAD), a organisé une tournée de sensibilisation et de formation. Celle-ci s'est déroulée du 27 août au 10 septembre 2024.

L'objectif principal de cette tournée était de renforcer les capacités des Directions Régionales du Commerce et des Antennes de l'OCPV, afin qu'elles puissent jouer efficacement leur rôle de relais dans la promotion et la mise en œuvre de l'Accord de la ZLECAf au niveau local. Cette tournée, qui a vu la participation des Directeurs

Régionaux et leurs adjoints, ainsi que les agents de l'OCPV des différentes localités, s'est déroulée en trois étapes :

- **Première étape** : Les villes de Yamoussoukro, Bouaké et Korhogo les 27, 28 et 29 août 2024.
- **Deuxième étape** : Les villes de Man, Daloa et San Pedro du 3 au 5 septembre 2024.
- **Troisième étape** : Clôture à Abidjan le 10 septembre 2024.

Les ateliers organisés dans le cadre de cette tournée ont suscité un vif intérêt, notamment en ce qui concerne la compréhension du contenu de l'Accord et de ses outils opérationnels.

Les principales recommandations formulées à l'issue de cette tournée sont les suivantes :

- Organiser régulièrement des sessions de formation pour actualiser les connaissances sur la mise en œuvre de l'Accord;
- Associer les opérateurs économiques régionaux à ces formations;
- Mettre en place des comités régionaux ZLECAf pour renforcer la coordination locale;
- Intégrer l'Accord dans un programme de formation structuré et régulier pour toutes les parties prenantes;
- Mettre en place un cadre de collaboration entre les agents du Ministère du Commerce et des Douanes pour le suivi des marchandises.

Cette tournée de formation et de sensibilisation a été une réussite, elle a permis de renforcer les capacités des acteurs locaux tout en réaffirmant l'importance de leur rôle dans la mise en œuvre de l'Accord de la ZLECAf.



Les consultations nationales sur le commerce numérique

Dans le cadre de l'opérationnalisation de la Zone de Libre-échange Continentale Africaine (ZLECAf), des consultations nationales ont été organisées en Côte d'Ivoire afin d'examiner les projets d'annexes au Protocole sur le Commerce Numérique. Ces initiatives ont pour but de réglementer les échanges électroniques à l'échelle continentale, avec des dispositions portant notamment sur les règles d'origine des produits numériques, les identités numériques, les transferts transfrontaliers de données et les paiements numériques transfrontaliers. Ces efforts s'inscrivent dans une volonté de développer une économie numérique africaine robuste et inclusive.



Les consultations ont été organisées par le Comité National de la ZLECAf (CN-ZLECAf), en collaboration avec la Direction du Commerce Électronique. Elles ont rassemblé une grande diversité d'acteurs, notamment des représentants des ministères, des entreprises privées, des organisations professionnelles, des institutions académiques et des acteurs de la société civile. Ces rencontres avaient pour objectif principal de recueillir les avis des parties prenantes et de dégager une position claire pour la Côte d'Ivoire dans les négociations continentales.

Les deux consultations nationales organisées à Abidjan se sont déroulées comme suit :

- La 2^e Consultation Nationale (29-30 mai 2024) a eu lieu à la salle Lys du Grand Hôtel. Elle a été l'occasion de présenter les enjeux du commerce numérique et d'échanger sur les domaines clés tels que la sécurité en ligne, les règles d'origine et les infrastructures numériques.

Les participants ont pu examiner et commenter les propositions contenues dans les avant-projets d'annexes. Ces travaux ont permis de formuler des recommandations claires, consignées dans un document collaboratif.

- La 3^e Consultation Nationale (31 juillet - 1^{er} août 2024) s'est tenue à la salle Cavally du Seen Hôtel. Elle a porté, entre autres, sur l'analyse des Annexes 1 à 3 lors de la première journée, et des Annexes 4 à 8 lors de la deuxième. Les discussions, riches et constructives, ont abouti à l'adoption de recommandations nationales.

Les principaux résultats obtenus à l'issue de ces consultations incluent :

- La consolidation d'un document unique contenant les observations nationales sur les projets d'annexes;
- Le renforcement des capacités des participants en matière de commerce numérique et de son impact sur l'économie ivoirienne;
- La mise en place d'un dialogue inclusif impliquant tous les acteurs, permettant ainsi d'harmoniser les visions et d'identifier des pistes de collaboration futures.

Pour soutenir ces avancées, les participants ont formulé plusieurs recommandations :

- Sensibiliser davantage les parties prenantes sur les implications et les opportunités du Protocole sur le Commerce Numérique;
- Accélérer le développement des infrastructures numériques afin de faciliter l'adoption des nouvelles technologies;

- Offrir un accompagnement technique et financier aux entreprises locales pour tirer parti des opportunités offertes par la ZLECAf;
- Favoriser une collaboration renforcée entre le secteur public, le secteur privé et la société civile pour garantir une mise en œuvre efficace des recommandations.



Ces deux consultations nationales ont permis à la Côte d'Ivoire de renforcer sa position et d'affirmer son engagement en faveur d'une intégration réussie de l'économie numérique africaine au sein de la ZLECAf.

Le CN-ZLECAf et la Direction du Commerce Électronique s'emploieront à maintenir cet élan positif dans la suite des travaux.



L'afterwork des journalistes



Le Comité National de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (CN-ZLECAF) a mis en place plusieurs dispositifs pour assurer une mise en œuvre réussie de l'Accord en Côte d'Ivoire. À travers son Secrétariat Exécutif, le CN-ZLECAF s'attèle à diffuser les informations relatives à la ZLECAF pour faciliter son appropriation par les populations.

Après deux éditions de l'Afterwork des blogueurs, ce sont les journalistes qui ont été invités à en apprendre davantage sur la ZLECAF, le 31 octobre 2024 à Seen Hôtel à Abidjan. Ces rencontres s'inscrivent dans une série d'initiatives du Comité National de la ZLECAF (CN-ZLECAF) pour sensibiliser et mobiliser les acteurs des médias autour des enjeux et des bénéfices du commerce intra-africain. L'objectif principal de l'Afterwork des journalistes était de renforcer la compréhension des professionnels de la presse de l'Accord sur la ZLECAF et de les inviter à jouer un rôle actif dans sa promotion auprès du public ivoirien.

Pour ce faire, M. Ange Boli ZOHOU, Chef de projet au Secrétariat Exécutif du CN-ZLECAF, a présenté le contexte de création, les objectifs et les enjeux de la ZLECAF. Cette présentation a été suivie d'un panel sur le thème : Le rôle des médias dans l'appropriation de la ZLECAF : stratégies et bonnes pratiques pour une communication engageante.



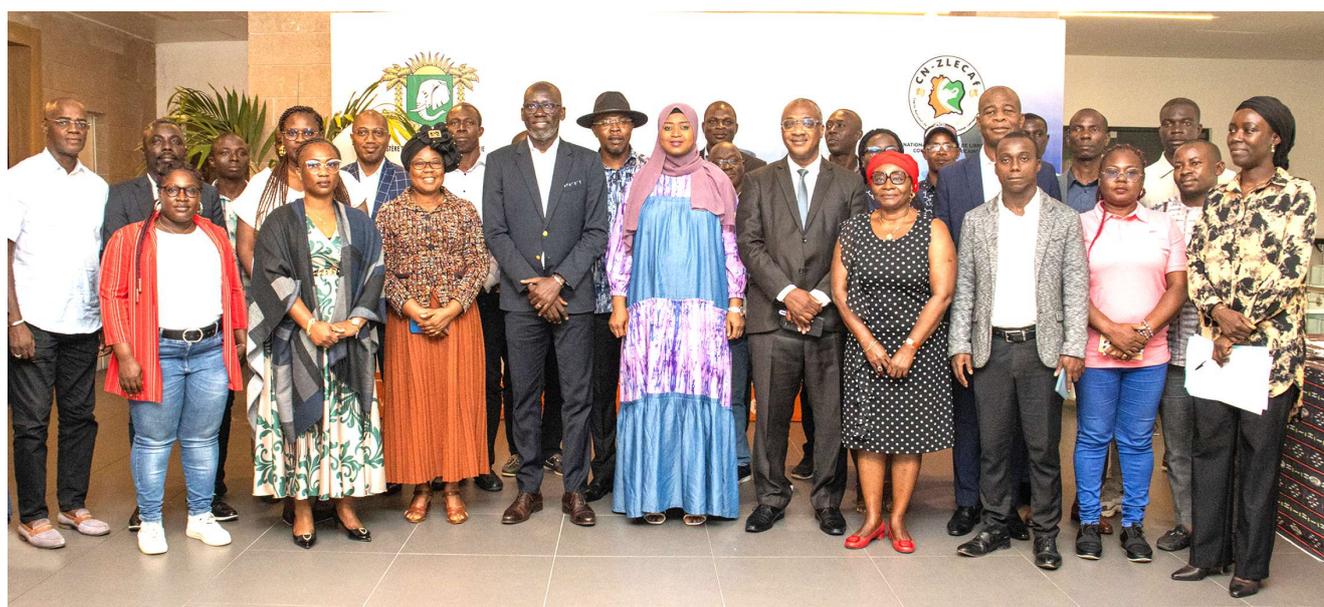


M. Alakagni HALA, représentant le Président de l'Union Nationale des Journalistes de Côte d'Ivoire (UNJCI), a salué l'initiative et insisté sur l'importance pour les journalistes de s'appropriier les enjeux de la ZLECAf. Il a également relevé le faible pourcentage du commerce intra-africain (15 %) par rapport aux échanges avec d'autres continents, et invité ses confrères à jouer un rôle clé dans la diffusion de l'information relative aux dispositions de l'Accord sur la ZLECAf.

Le Président de l'Union des Radios de Proximité de Côte d'Ivoire (URPCI) a, quant à lui, mis en exergue le rôle déterminant des radios de proximité, notamment dans les zones mal couvertes par la télévision et l'internet. Il a affirmé la volonté de l'URPCI de soutenir les efforts de sensibilisation de la ZLECAf, notamment par des émissions en langues locales.

Les journalistes ont également souligné l'importance de placer l'humain au cœur du processus, notamment par la libre circulation des personnes. Ils ont insisté sur la nécessité d'organiser un séminaire pour renforcer leurs capacités, afin d'approfondir leur compréhension des aspects techniques et stratégiques de l'Accord. Cet Afterwork a constitué une étape importante de l'implication des médias dans la promotion de la ZLECAf.

En favorisant les échanges, cette rencontre a permis de poser les bases d'une collaboration durable avec les journalistes ivoiriens. Ces derniers ont exprimé leur volonté de contribuer activement à la diffusion de l'Accord, tout en sensibilisant le public aux opportunités offertes par le commerce intra-africain.



Le Comité National de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (CN-ZLECAf) a pris une part active à la première édition du Salon Africain de la Promotion des Marchés et des Produits (SAPMAP) 2024, tenue DU 10 au 18 septembre 2024 à l'Ivoire Golf Club d'Abidjan. Cette participation s'inscrit dans les efforts du Comité pour sensibiliser les acteurs économiques ivoiriens aux opportunités qu'offre la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf) et pour promouvoir une meilleure intégration des produits agricoles transformés au sein du marché africain.

La présence du CN-ZLECAf au SAPMAP avait pour but de renforcer la visibilité des initiatives du Comité auprès des opérateurs économiques, des partenaires institutionnels et du grand public, mais aussi de présenter les outils et dispositifs mis en place pour accompagner les entreprises ivoiriennes dans l'exploitation des opportunités offertes par le marché unique africain.



Le CN-ZLECAf a tenu un stand d'exposition qui a attiré de nombreux visiteurs, notamment des entrepreneurs, des représentants de coopératives agricoles, des institutions publiques et des médias.

Les principales activités menées lors de cet événement incluent la mise à disposition de supports didactiques sur le fonctionnement de la ZLECAf et les opportunités qu'elle offre. Par ailleurs, des échanges directs avec des opérateurs économiques ont permis de recueillir des retours intéressants et d'envisager des collaborations stratégiques.



Le CN-ZLECAf a été particulièrement mis en avant grâce à sa participation à un panel intitulé: « Quels marchés porteurs et quelles initiatives pérennes des pays producteurs pour une meilleure visibilité et distribution des produits agricoles transformés sur le marché africain ? ». L'intervention de Monsieur Mathurin YAO, Chef de projet au CN-ZLECAf, a permis de rappeler le rôle essentiel de la ZLECAf dans la dynamisation du commerce intra-africain et de présenter des recommandations stratégiques pour lever les barrières tarifaires et non tarifaires.

La participation du CN-ZLECAf au SAPMAP 2024 a permis d'accroître la visibilité des initiatives du Comité auprès de plus de 500 visiteurs au stand, de nouer des contacts avec des acteurs du secteur privé et institutionnel, et de sensibiliser un large public aux enjeux et opportunités du marché unique africain.

Du 23 au 24 octobre 2024, le Parc des Expositions a accueilli le salon international « Brands Licensing Africa ». Cet événement avait pour objectif principal de promouvoir la culture de marque en Afrique, en offrant une plateforme aux marques existantes et émergentes pour se développer et prospérer. L'initiative a mis en lumière les opportunités offertes par le licensing, notamment :

- L'augmentation de la notoriété des marques ;
- La lutte contre la contrefaçon ;
- L'accès à de nouveaux marchés ;
- L'accroissement des revenus ;
- Le renforcement des liens avec les clients.

Le CN-ZLECAf a saisi l'opportunité de ce salon international sur la culture de la marque en Afrique pour promouvoir l'Accord sur la ZLECAf, ainsi que les mécanismes prévus pour sa mise en oeuvre



Les visiteurs du stand ont échangé avec les membres de l'équipe, permettant ainsi d'apporter des réponses à des questions variées et pertinentes sur :

- L'historique et les objectifs de la ZLECAf ;
- Les avantages pour les producteurs et exportateurs africains ;
- Les mécanismes de libéralisation des échanges ;
- Les outils opérationnels et le cadre institutionnel de mise en oeuvre.



Les questions posées par les participants ont témoigné d'un grand intérêt pour le potentiel de la ZLECAf. Les visiteurs ont manifesté un engouement particulier pour les opportunités d'élargissement de leurs activités à l'échelle continentale.

La participation du CN-ZLECAf à l'événement « Brands Licensing Africa » a constitué une excellente opportunité de promotion de l'Accord de la ZLECAf. L'engouement des participants et l'intérêt suscité confirment la pertinence de telles initiatives dans le cadre de la stratégie nationale de mise en oeuvre de la ZLECAf.



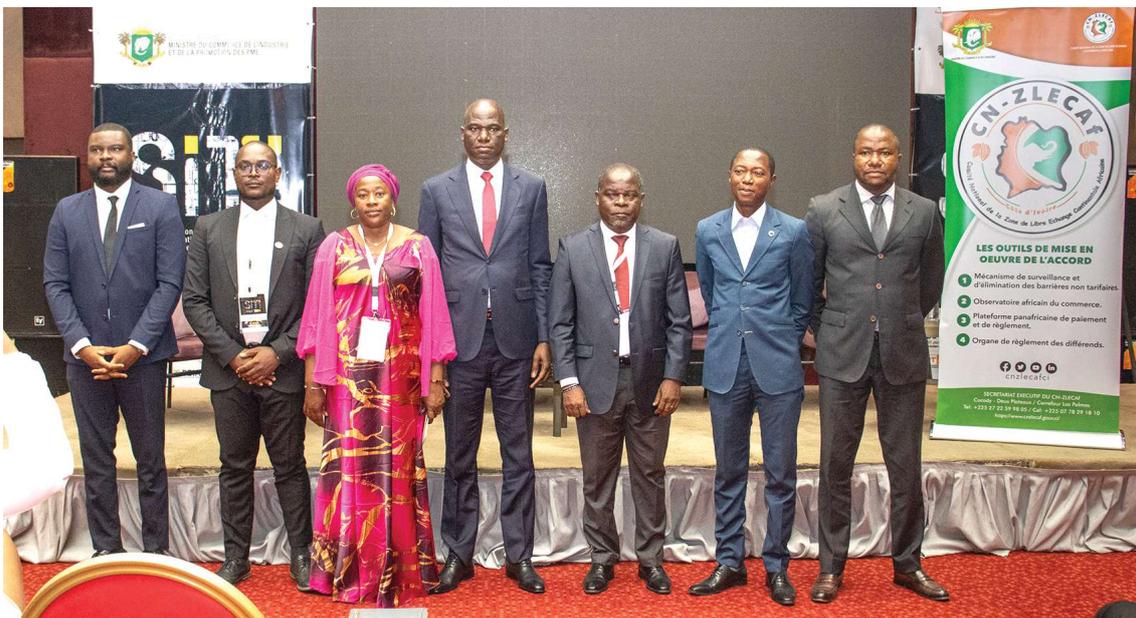


Le 18 novembre 2024, le Salon International de la Transformation de l'Industrie (SITI) 2024 a accueilli un panel intitulé « Productivité et performance : les défis à relever pour l'industrie ivoirienne ». Ce panel a permis de discuter des enjeux essentiels pour l'industrie ivoirienne, notamment en matière d'amélioration de la productivité et de compétitivité des industries locales, particulièrement dans le cadre de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf).

Les discussions ont mis en lumière les stratégies clés pour surmonter ces défis, avec un accent particulier sur l'optimisation des processus industriels, l'innovation technologique, ainsi que l'adaptation des modèles de production aux exigences du marché global.

Les participants ont souligné l'importance de la coopération entre les secteurs publics et privés pour soutenir l'industrialisation du pays. Il a également été évoqué la nécessité de renforcer les capacités des entreprises locales afin qu'elles puissent saisir les opportunités offertes par la ZLECAf et accroître leur compétitivité à l'échelle continentale.

Ce panel a permis de dégager des pistes concrètes pour répondre aux défis de l'industrie ivoirienne, tout en favorisant une vision commune pour son développement dans un environnement économique en constante évolution.



RAPPORT D'ACTIVITES 2024

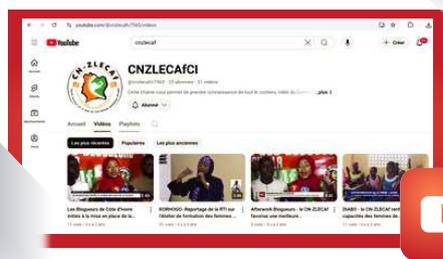
Le CN-ZLECAf a adopté une stratégie de communication 360° visant à mobiliser l'ensemble des parties prenantes autour de l'Accord sur la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine. Cette approche globale et intégrée a permis de combiner divers canaux et outils pour garantir une diffusion efficace des messages et une sensibilisation optimale.



Sur le plan opérationnelle, l'exécution de la stratégie de communication a porté sur :

La communication digitale

- Création et diffusion de contenus informatifs sur les réseaux sociaux (infographies, vidéos et la diffusion de directs.) ;
- Campagne emailing pré et post événementielle ;
- Partenariat avec des blogueurs et influenceurs pour cibler les jeunes et les entrepreneurs connectés ;
- Re-branding et mise en ligne d'une version en anglais du site du CN-ZLECAf ;
- Disponibilité en ligne de la newsletter One Market, ainsi que divers autres documents sur la ZLECAf afin d'informer régulièrement le public sur les avancées de la ZLECAf

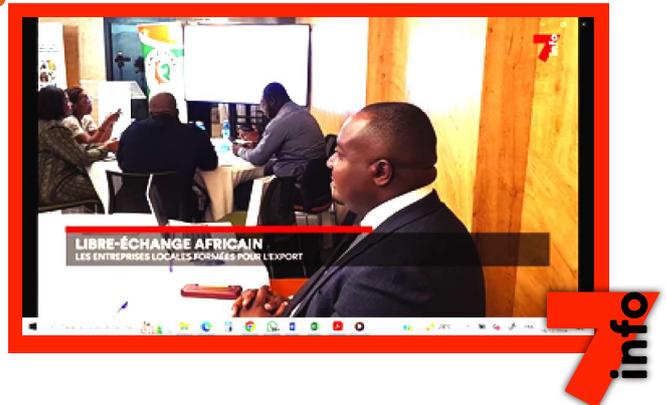
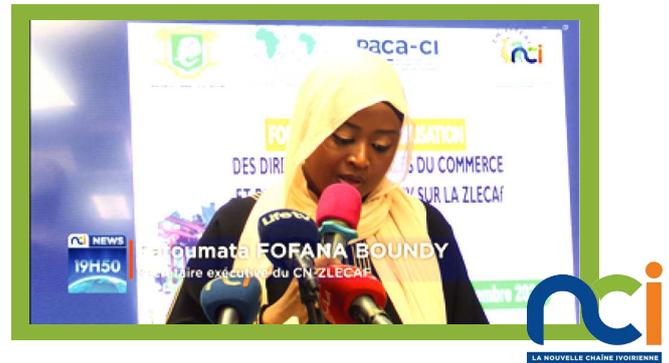


emailing



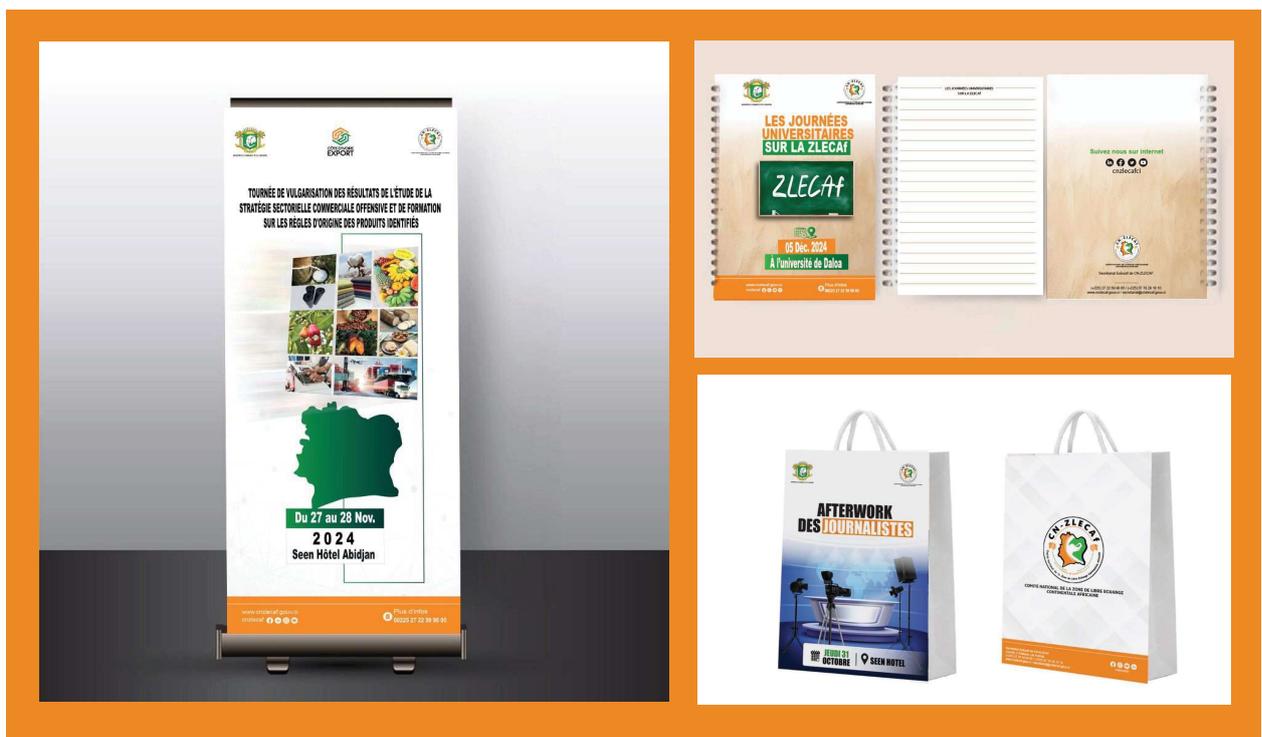
Les médias traditionnels

Le relais des activités a été aussi assuré par la presse écrite, les stations de radio et les chaînes de télévision nationales des activités du CN-ZLECAF.



Le hors-média

Production de goodies et autres matériels de communication pour assurer une communication hors-média pertinente. Il s'agit notamment de blocs-notes, sacs cabas, roll-up, mur photos, etc.



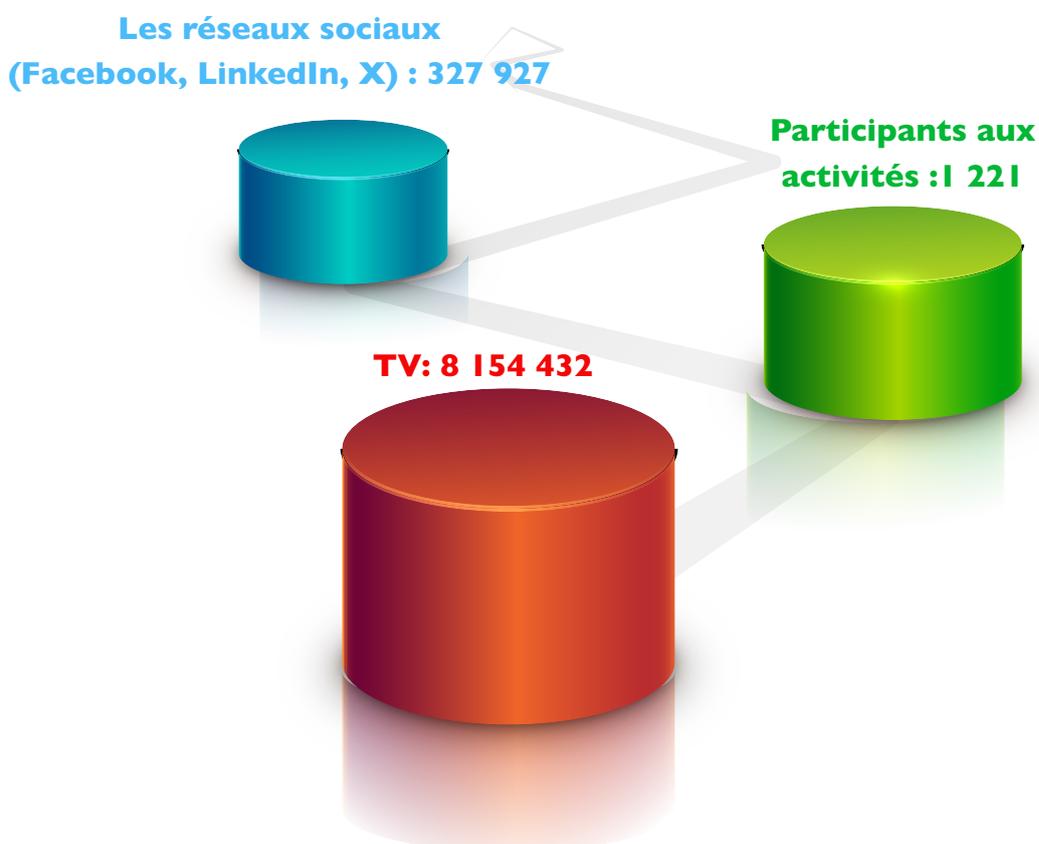
Des événements physiques et interactifs

Les ateliers et les tournées organisées durant l'année 2024 ont permis au CN-ZLECAf d'interagir directement avec les publics à Abidjan et à dans plusieurs régions du pays, renforçant ainsi la communication autour de l'Accord sur la ZLECAf. Il s'agit, entre autres, de la Tournée de sensibilisation des Directions Régionales du Commerce et des Agents de l'OCPV, des Journées universitaires, des Afterworks des acteurs des médias et du salon Brands Licensing Africa.

Impact des actions de communication

L'implémentation d'une stratégie 360° a permis au CN-ZLECAf de toucher un large éventail d'acteurs, des entreprises aux citoyens, en s'adaptant aux spécificités de chaque public cible. En alliant digital, médias traditionnels et actions de terrain, elle a contribué à une meilleure appropriation de l'Accord et permet ainsi de renforcer l'engagement autour de sa mise en œuvre en Côte d'Ivoire.

- Personnes atteintes via les réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn, X) : 327 927
 - Facebook : 221 700
 - LinkedIn : 40.000
 - X (Twitter) : 66 227
- Participants aux activités : 1 221
- TV (RTI 1, Life TV, Business 24, NCI, 7 Infos) : 8 154 432 de personnes touchées



Atelier mixte du CN-ZLECAf et de la commission nationale APE

L'Accord portant création de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf) est entrée dans sa phase opérationnelle depuis le 1er janvier 2021. Le Comité National de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (CN-ZLECAf), dans la dynamique de recherche d'efficacité, s'associe à d'autres Ministères techniques et initiatives liées au Commerce International à l'effet de faciliter la mise en œuvre de l'Accord aux opérateurs économiques.

À cet effet, en collaboration avec la Commission Nationale APE, il a organisé cette consultation nationale pour la relance de l'Accord de Partenariat Économique Régional (APER) entre l'Union Européenne et l'Afrique de l'Ouest dont la Côte d'Ivoire.

Durant trois (03) jours, du 16 au 18 octobre 2024, à l'hôtel Suprême de Grand Bassam, les membres de la Commission Nationale APE, du Comité National de la ZLECAf (CN-ZLECAf),

les acteurs du secteur privé et les acteurs non étatiques ont mené des réflexions pour élaborer conjointement une Ligne Directrice Nationale (LDN) en vue de la relance de l'Accord de Partenariat Économique Régional en cohérence avec les Stratégies Nationales ZLECAf et APE.

Après l'allocution d'ouverture de Monsieur le Directeur de Cabinet du Ministère Délégué auprès du Ministère des Affaires Étrangères, de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur, Dr GOLE BI Guillaume, une photo de famille a été prise pour immortaliser cette consultation. Dr GOLE BI Guillaume a, ensuite, présenté le processus de négociation de l'Accord de Partenariat Économique (APE), retraçant les étapes clés depuis 2003 jusqu'en 2014. Cette présentation a été suivie d'une série d'échanges, au cours desquels des commentaires et questions ont été formulés, permettant d'apporter des éclairages supplémentaires sur le processus.



AXE : RENFORCEMENT DU CADRE DE RÉFÉRENCE DES STRATÉGIES PUBLIQUES ET AMÉLIORATION DE LA COMPÉTITIVITÉ DES FILIÈRES

Participation à la deuxième édition de HUB IMPORT-EXPORT



Dans le cadre de la deuxième édition du Hub Import-Export, organisée par la Direction Générale du Commerce Extérieur, le Comité National de la ZLECAf (CN-ZLECAf) a été à nouveau sollicité pour donner une formation. Monsieur Ismaël COULIBALY, Chef de Projet, au nom du Secrétariat Exécutif du CN-ZLECAf, a donné une formation sur le thème : Comment favoriser la diversification des exportations ivoiriennes dans le contexte de la ZLECAf ?

Cette formation a vu la participation de plus d'une cinquantaine de personnes. Ces dernières ont pu comprendre la nécessité d'aller à une politique de diversification des exportations. Mieux, elles ont été instruites sur les leviers à prendre en compte pour tirer le meilleur parti du marché de la ZLECAf.

Au nombre de ces leviers, l'identification des opportunités de marché, l'investissement dans la recherche et le développement des compétences, le renforcement des capacités commerciales, le renforcement de la résilience économique et la promotion du développement durable.

Ce fut une expérience très enrichissante pour les participants au regard des échanges et des analyses suscitées par les différentes notions abordées au cours de la formation.



Vulgarisation des résultats de l'étude de la stratégie sectorielle commerciale offensive et de formation sur les Règles d'Origine (RO) dans le cadre de la mise en œuvre de la ZLECAf



Le CN-ZLECAf, en partenariat avec l'Agence Côte d'Ivoire Export, a organisé un atelier à Abidjan les 27 et 28 novembre 2024. Cet événement avait pour ambition de sensibiliser les entreprises ivoiriennes aux opportunités commerciales offertes par la ZLECAf, de partager les résultats d'une étude sur les stratégies sectorielles offensives, et de former les participants sur les règles d'origine (RO), un élément clé pour bénéficier des préférences tarifaires dans les Communautés Économiques Régionales (CERs).

L'atelier a permis de vulgariser les résultats d'une étude sectorielle financée par la Commission économique pour l'Afrique (CEA) qui a mis en lumière les produits stratégiques pour lesquels la Côte d'Ivoire possède un avantage compétitif, tels que le caoutchouc, les textiles, les fruits tropicaux, les noix de cajou, le café, le cacao et certains services comme les TIC et la logistique. Les opportunités offertes dans les cinq CERs (CEDEAO, CEEAC, COMESA, UMA et SADC) ont été présentées, accompagnées d'informations pratiques pour guider les PME/PMI dans leur exploration de ces marchés.

La formation sur les règles d'origine qui a suivi la présentation des résultats de l'étude, a mis en exergue les critères permettant aux produits de bénéficier des préférences tarifaires au sein de la ZLECAf.

Les participants ont par ailleurs abordé des cas pratiques pour mieux comprendre l'application de ces règles dans le commerce intra-africain. Les discussions ont permis de répondre aux préoccupations des entrepreneurs, notamment sur la compétitivité des produits ivoiriens, les défis liés à l'exportation intra-africaine et les moyens d'accéder à de nouveaux marchés.

Cet atelier a en outre formulé des recommandations stratégiques pour renforcer les positions existantes de la Côte d'Ivoire sur des marchés comme ceux de la CEDEAO, tout en explorant les marchés émergents des autres CERs. L'accent a été mis sur l'amélioration de la qualité des produits exportés pour répondre aux exigences des marchés et concurrencer efficacement les producteurs asiatiques et européens.

L'impact de cette initiative est significatif. Elle a permis de renforcer les capacités des PME/PMI, de stimuler leur compréhension des opportunités offertes par la ZLECAf, et d'améliorer leur préparation à intégrer les chaînes de valeur africaines. En sensibilisant les acteurs économiques ivoiriens et en favorisant leur compétitivité, cet atelier s'inscrit dans la vision nationale de faire de la Côte d'Ivoire un acteur clé du commerce intra-africain, en cohérence avec les objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.



AXE : MISE À NIVEAU DES PRODUCTEURS ET DES PRODUITS

Atelier sur les procédures d'exportation des marchés africains

La Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf) représente une opportunité économique significative pour la Côte d'Ivoire. Elle ouvre la voie à l'expansion du commerce intra-africain, favorise la transformation structurelle de l'économie et contribue à l'amélioration des conditions de vie économique et sociale des populations. Grâce à cet accord, les entreprises ivoiriennes peuvent accéder à de nouveaux marchés, stimulant ainsi leur croissance et leur compétitivité sur le continent.

Cependant, pour maximiser les bénéfices de cette initiative, il est essentiel de renforcer les capacités des acteurs économiques, en particulier les Petites et Moyennes Entreprises (PME). Ces dernières jouent un rôle clé dans le développement économique du pays, mais font face à des défis liés à la conformité aux normes d'exportation, à la compétitivité et à la maîtrise des procédures internationales.

C'est dans ce cadre que le Comité National de la ZLECAf (CN-ZLECAf) a organisé un atelier, du 3 au 4 juin 2024 à Abidjan, afin d'aider les PME ivoiriennes à mieux s'intégrer dans les chaînes de valeur africaines et à exploiter pleinement les opportunités qu'offre la ZLECAf.



L'objectif principal de cet atelier était d'améliorer les capacités d'exportation des PME ivoiriennes pour qu'elles répondent efficacement aux exigences des marchés extérieurs et tirent profit des opportunités offertes par la ZLECAf.

Pour ce faire, cet objectif a été décliné comme suit :

- Familiariser les participants avec les méthodes et procédures d'exportation;
- Sensibiliser les PME aux défis et opportunités liés à l'exportation dans un cadre africain;
- Renforcer leurs connaissances sur les exigences réglementaires, culturelles et commerciales des principaux marchés;
- Fournir des conseils pratiques en logistique, marketing et gestion des risques;
- Développer des compétences en négociation et en relationnel client.

Plus spécifiquement, cet atelier, qui a réuni 50 participants issus de diverses PME exportatrices, s'est articulé autour de sessions de formation interactives animées par un expert. Les participants ont été exposés à des modules clés, notamment :

- La réglementation du commerce extérieur;
- Les documents nécessaires à l'exportation;
- La gestion des régimes douaniers et des expéditions;
- Les moyens et techniques de paiement international;
- La couverture des risques liés au transport des marchandises.

Des séances de questions-réponses et des ateliers pratiques ont permis aux participants de partager leurs expériences et de bénéficier de recommandations personnalisées.

Cependant, les discussions ont permis de mettre en lumière plusieurs défis majeurs auxquels font face les PME ivoiriennes :

- La complexité des procédures douanières et des exigences réglementaires;
- Le besoin de formation continue sur les normes internationales et les pratiques commerciales;
- La nécessité de prospecter des marchés moins concurrentiels tout en diversifiant la clientèle;
- Une meilleure compréhension des outils financiers et des mécanismes de paiement à l'international.

Pour capitaliser sur les acquis de cet atelier, les recommandations suivantes ont été faites :

- Organiser régulièrement des ateliers similaires pour maintenir un niveau élevé de compétences chez les PME exportatrices;
- Mettre en place un système de suivi et d'accompagnement pour aider les PME à appliquer les connaissances acquises;
- Renforcer les partenariats avec les institutions financières pour faciliter l'accès au financement des exportations;
- Sensibiliser davantage les PME aux opportunités offertes par les chaînes de valeur africaines.

L'organisation de l'atelier de mise à niveau des PME sur les procédures d'exportations et les exigences des marchés africains a constitué une étape importante dans l'accompagnement des PME ivoiriennes vers une intégration réussie dans les marchés africains.



AXE : PROMOTION DE LA PARTICIPATION DES FEMMES ET DES JEUNES

Formation sur les opportunités et les offres de financement des activités de la ZLECAf

Le Comité National de la ZLECAf (CN-ZLECAf), en collaboration avec la Cellule Technique de Coordination (CTC) du Programme d'Amélioration du Climat des Affaires pour une transformation structurelle de l'économie ivoirienne (PACA-CI) financé par la Banque Africaine de Développement (BAD), a organisé les 03 et 04 juillet 2024, à SEEN hôtel, un atelier de formation et de sensibilisation des institutions de microfinances et banques pour le financement des activités des femmes et des jeunes dans le cadre de la ZLECAf.

L'objectif de cette activité est de promouvoir au mieux l'accès aux crédits des PME, dirigées par des femmes et des jeunes avec des sûretés de substitution, qui sont complémentaires aux leurs. Elle a vu la participation de deux catégories de participants. Il s'agit d'une part, des représentants des banques et des microfinances, et d'autre part, des femmes et des jeunes entrepreneurs. Les formations se sont déroulées en deux (2) journées. Chaque journée a alterné présentations et échanges entre les PME, les experts de la Société de Garantie de Crédits aux PME (SGPME) et de Côte d'Ivoire PME (CI-PME), ainsi que les représentants des banques et des institutions de microfinance.



L'atelier a suscité un grand intérêt et a attiré l'attention des 86 participants, principalement des acteurs des PME, qui ont exprimé de nombreuses préoccupations. Les exposants et formateurs ont pris en compte ces préoccupations, créant ainsi un cadre d'échanges enrichissants ponctués de questions et de réponses.

Les préoccupations ont porté essentiellement sur les offres de financement pour les PME et les conditions d'accès aux crédits pour renforcer la compétitivité et la résilience des PME ivoiriennes, surtout en prévision de l'ouverture des marchés dans le cadre de la ZLECAf. Face à ces préoccupations, des pistes de solutions ont été apportées et des recommandations formulées.

L'atelier a pris fin le jeudi 04 juillet 2024 avec la remise symbolique de diplômes de participation.



L'Accord créant la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf) inclut plusieurs protocoles, dont celui sur le commerce numérique. Adopté en février 2024 lors de la 37e session ordinaire des Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union Africaine (UA) à Addis-Abeba, ce protocole vise à favoriser l'inclusion des femmes et des jeunes dans le commerce numérique pour stimuler le commerce intra-africain et l'investissement. Dans un contexte de croissance de la digitalisation dans le commerce, la Côte d'Ivoire reconnaît la nécessité d'exploiter le potentiel du commerce électronique et s'est engagée à promouvoir l'inclusion numérique et à encourager la participation des femmes et des jeunes dans le commerce.

En effet, le commerce électronique permet non seulement de garantir une concurrence équitable entre les grandes et petites entreprises, mais aussi de faciliter les relations avec la clientèle et la communication. L'essor du commerce numérique a mis en lumière la nécessité d'identifier les modèles d'e-commerce et les outils de marketing digital pour dynamiser ce secteur en Côte d'Ivoire.

Ainsi, le CN-ZLECAf, en collaboration avec EU-TAF, a organisé un atelier de renforcement des capacités en marketing digital pour les femmes et les jeunes, les 03 et 04 juillet 2024, à l'hôtel IVOTEL.

Les thèmes abordés au cours de cet atelier ont été soigneusement choisis pour répondre aux objectifs du projet, s'agissant de thèmes tels que : la digitalisation, la construction d'une marque et la vente en ligne, le marketing digital, l'utilisation des paiements mobiles pour accroître les revenus, la création de stratégies de marketing digital et la gestion de contenu. Les formateurs ont mené des sessions interactives et participatives, combinant théorie et pratique pour permettre aux participants de développer leurs propres stratégies de marketing digital.



La formation a offert aux participants une base pour naviguer dans le paysage numérique, améliorant leur compréhension et apportant une aide leur permettant mieux d'exploiter les opportunités du commerce électronique à en croire certains témoignages de participants, résonnant comme suit :

“ Grâce à la formation, j'ai reçu des conseils pour améliorer mon entreprise en termes de stratégie marketing et de création de bon contenu pour avoir une très bonne clientèle. ”

“ Je comprends maintenant les différentes plateformes et comment cibler mon public, comment créer du contenu engageant et l'importance de l'interaction avec la communauté ”

“ La séance pratique sur l'alignement des thèmes principaux avec mes objectifs numériques a été instructive et engageante, m'aidant à mieux comprendre la stratégie numérique et à communiquer plus efficacement avec mon public cible ”

En outre, les participants ont bénéficié d'un accompagnement sous la forme de sessions en ligne organisées sur plus de six (6) semaines, durant lesquelles des thèmes tels que la publicité Facebook avancée, l'utilisation de l'IA pour la création de contenu, et la personnalisation des sites web y ont été abordés. Ces sessions ont fourni des stratégies pratiques pour aider les participants à appliquer les compétences acquises pour le compte de leurs entreprises.

Les participants ont exprimé un intérêt pour plusieurs thèmes à aborder lors d'éventuelles sessions prochaines, tels que : le développement de business plans, la gestion post-objectif, le SEO (Search Engine Optimization) et SEM (Search engine marketing), l'e-commerce et la logistique, et la fidélisation de la clientèle, entre autres.

Séminaire national d'information sur les échanges commerciaux dans la CEDEAO et la ZLECAf

Un séminaire national d'information et de formation portant sur les opportunités, défis et solutions dans le cadre des échanges commerciaux dans l'espace communautaire de la CEDEAO et continental de la ZLECAf s'est tenu les 8 et 9 juillet 2024 à Seen Hôtel, Abidjan. Organisé par ONU-Femmes, cet événement a rassemblé divers acteurs, notamment des membres de l'écosystème entrepreneurial, des représentants des structures en charge de l'animation de la ZLECAf en Côte d'Ivoire, des femmes entrepreneures, ainsi que des représentants de l'OMC et des Douanes ivoiriennes.

Le séminaire s'inscrivait dans une dynamique visant à préparer les petites et moyennes entreprises (PME) dirigées par des femmes à participer aux échanges commerciaux dans le cadre de la ZLECAf. Les objectifs principaux étaient de :

- Renforcer les connaissances des femmes entrepreneures sur l'Accord sur la Facilitation des Échanges (AFE) de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC), la ZLECAf et le protocole de la CEDEAO relatif à la libre circulation des biens et services;
- Former les participants aux procédures douanières applicables à l'importation et à l'exportation par voies terrestre et aérienne;
- Sensibiliser sur les questions de sécurité, notamment aux frontières, ainsi que sur les risques de harcèlement ou de violence sexuelle et les dangers liés aux marchandises de contrefaçon.



Dans ce cadre, une communication a été faite par le Secrétariat Exécutif du CN-ZLECAf sur les enjeux et opportunités de la ZLECAf pour le développement du commerce intra-africain.

Les échanges, au cours du séminaire, ont permis de relever les points suivants :

- Une demande croissante de renforcement des capacités en matière de commerce international de la part des entrepreneures présentes;
- Une forte volonté de mieux comprendre les mécanismes de la ZLECAf et de la CEDEAO pour en tirer parti;
- La nécessité d'un accompagnement soutenu pour surmonter les défis liés aux procédures douanières et aux barrières non tarifaires.

Ce séminaire a atteint ses objectifs en fournissant des informations pertinentes et en renforçant les capacités des participantes. Il a permis de sensibiliser les entrepreneures aux opportunités offertes par la ZLECAf et la CEDEAO tout en abordant des questions essentielles liées à la sécurité et à la conformité.



En 2024, les membres du Comité Technique ont tenu huit (8) réunions. Les différentes réunions répondaient à des objectifs bien précis comme le décrit le tableau ci-dessous :



N°	Date	Ordre du jour	Mode
1	30 janvier 2024	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Informations ▪ Examen du rapport d'activités consolidé des structures membres du Comité Technique ▪ Divers et conclusion 	Virtuel
2	11 mars 2024	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation et validation du Plan de Travail Annuel Budgétisé 2024 (PTAB) ▪ Divers et conclusion 	Présentiel L'hôtel Tiana
3	25 avril 2024	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Informations ; ▪ Termes de référence de l'approfondissement de l'étude d'impact de la ZLECAf, sur l'économie ivoirienne ; ▪ Etat des lieux de l'ICG ; ▪ Divers et conclusion 	Virtuel
4	28 mai 2024	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Informations ▪ Adoption du compte rendu de la réunion du 25 avril 2024 ▪ Réunion du Conseil d'Orientation et de Décision ▪ État des lieux de la revue de la stratégie de mise en œuvre de la ZLECAf ▪ Divers et conclusion 	Présentiel l'hôtel Pullman,
5	24 Septembre 2024	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Information ▪ Adoption du compte rendu de la réunion précédente ▪ État des diligences passées ▪ Présentation des documents techniques de la prochaine réunion du COD ▪ Etat d'avancement des rapports d'activités à mi-parcours ▪ Divers et conclusion 	Présentiel Noom hôtel
6	07 novembre 2024	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Informations ; ▪ Adoption du compte rendu de la réunion du 24 septembre 2024 ; ▪ État des lieux de la mise en œuvre du plan d'actions du CN-ZLECAf ; ▪ Questionnaire relatif à la revue de la stratégie nationale ; 	Virtuel

		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plan d'actions des jeunes, femmes et du secteur privé ; ▪ Divers et conclusion. 	
7	26 novembre 2024	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Informations ; ▪ Présentation du plan d'actions du Ministère en charge de la communication, ▪ Présentation du plan d'actions du Comité National des Organisations des Femmes Entrepreneures de Côte d'Ivoire pour la ZLECAf (CNOFECI), ▪ Présentation du plan d'actions de la Fédération des Jeunes Entrepreneurs de Côte d'Ivoire (FEJECI) ▪ Divers et conclusion 	Virtuel
8	20 décembre 2024	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Informations ; ▪ Adoption des comptes rendus des réunions du 24 septembre, 07 et 26 novembre 2024 ▪ Présentation du rapport d'activités de la mise en œuvre de la ZLECAf au titre l'année 2024 ▪ Présentation du plan d'actions 2025 ▪ Divers et conclusion 	Présentiel l'hôtel Pullman,

Les rapports des différentes réunions du Comité Technique sont consignés et visés par la table de séance, puis reversés à tous les participants.

EXECUTION BUDGETAIRE ET FINANCEMENT

Synthèse de l'exécution du budget 2024

La notification budgétaire 2024 fait état d'un transfert de crédit d'un montant de deux cent quarante-huit millions cinq cent mille (248 500 000 FCFA) francs alloué au CN-ZLECAF pour l'exercice 2024. Ce budget a été subdivisé en trois natures économiques qui sont :

- Transferts pour dépenses en capital
- Transferts pour achats de biens et services
- Transferts pour dépenses du personnel

Au titre des dépenses du personnel

Le Secrétariat Exécutif du CN-ZLECAF à assurer le paiement régulier des salaires du personnel avec une dotation de vingt millions de francs CFA (20 000 000 FCFA) :

- Un responsable communication
- Un responsable technique
- Tois (03) chargés de communication
- Deux (02) chauffeurs

Au titre des dépenses en capital

le Secrétariat Exécutif du CN-ZLECAF s'est doté de :

- Une imprimante pour le service comptabilité
- Un groupe électrogène du au changement d'ampérage
- Une régie pour le service communication
- Un système de vidéo surveillance
- Un Ecran TV avec support
- Un fauteuil Directeur et 2 chaises visiteurs

Au titre des dépenses pour achats de biens et services

Le crédit alloué à cette ligne a permis au Secrétariat Exécutif de faire face d'une part aux charges fixes annuels et d'autre part de financer la totalité des activités organisées par ses services,



Charges fixes

La dotation totale des charges fixes s'élève à soixante-huit millions neuf cent cinquante-deux mille cinquante francs (68 952 050 FCFA)

Financement de quelques activités de mise en œuvre du plan d'action

Pour le déploiement des activités une dotation globale de cent un millions cinq cent quarante-quatre mille quatre cent cinquante francs CFA (**101 544 450 FCFA**) a permis de mener **quinze (15)** activités à l'intention de **2 150 participants**.

Tableau des Dépenses

Nature de la dépense	Dotations	Engagements émis	Engagements payés	Taux
Dépenses en capital (Investissements)	58 000 000	57 994 266	57 977 766	99,99%
Charges du personnel	20 000 000	20 000 000	20 000 000	100%
Achat de biens et services	170 500 000	170 496 500	170 496 500	99,99%
Total	248 500 000	248 489 766	248 489 766	99,99%

CHALLENGES ET RECOMMANDATIONS

Challenges

Les défis identifiés dans la mise en œuvre de la stratégie nationale du CN-ZLECAf sont les suivants :

- Difficultés avec les partenaires techniques au développement ;
- Délai dans la finalisation des projets d'ordonnance et de décrets nécessaires à la mise en œuvre effective de la ZLECAf au niveau national;
- Insuffisance du budget alloué aux dépenses de fonctionnement du Comité National, ce qui ralentit considérablement le déploiement des activités stratégiques ;
- Actualisation insuffisante de la base de données des entreprises ivoiriennes exportatrices, notamment celles dirigées par des femmes et des jeunes, freinant l'identification et l'accompagnement des acteurs à fort potentiel d'exportation.

Recommandations

Evaluation et optimisation budgétaire :

- Evaluation financière approfondie de la stratégie nationale pour garantir un alignement optimal avec les besoins réels;
- Augmentation du budget alloué aux dépenses de fonctionnement pour renforcer l'efficacité opérationnelle.

Disponibilité des ressources financières :

- Mise à disposition des fonds nécessaires dans les délais requis pour assurer le démarrage rapide des activités inscrites au plan d'action annuel.

Renforcement du cadre juridique :

- Adoption des ordonnances et décrets d'application l'ouverture effective du marché dans le cadre de la ZLECAf.

Déploiement des dispositifs opérationnels :

- Mise en place effective d'un organe de validation des certificats d'origine dans le cadre de l'Accord;

Renforcement institutionnel et technique :

- Mise en place d'un mécanisme de suivi et évaluation de la mise en œuvre de l'Accord en Côte d'Ivoire;
- Formation et accompagnement technique des équipes impliquées dans la mise en œuvre des projets.

Communication stratégique :

- Intensification des efforts de sensibilisation à travers des campagnes visant à impliquer davantage les entreprises, institutions et populations.

CONCLUSION

L'année 2024 a marqué une étape décisive dans la mise en œuvre de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf) en Côte d'Ivoire. Grâce à des efforts conjugués et à un engagement fort des parties prenantes, des progrès significatifs ont été réalisés, notamment en matière de sensibilisation, de structuration institutionnelle et de renforcement des capacités des acteurs économiques nationaux.

Cependant, les défis identifiés, tels que la mobilisation des ressources, la formalisation juridique des dispositifs et l'intensification des actions de communication, mettent en lumière la nécessité d'un engagement soutenu et d'une coordination accrue pour consolider les acquis.

Les perspectives pour 2025 s'inscrivent dans la continuité de ces efforts, avec des priorités claires : l'optimisation des ressources financières, l'opérationnalisation complète des dispositifs techniques et juridiques, et la mise en œuvre d'une communication stratégique inclusive. Ces actions visent à positionner la Côte d'Ivoire comme un acteur clé dans l'intégration régionale et continentale, en tirant pleinement parti des opportunités offertes par la ZLECAf.

En définitive, les efforts consentis en 2024 témoignent de la détermination du Comité National de la ZLECAf à soutenir l'ambition du gouvernement ivoirien de bâtir une économie compétitive, résiliente et tournée vers l'avenir. L'engagement collectif des parties prenantes sera déterminant pour transformer les défis en opportunités et garantir une mise en œuvre efficace et durable de l'Accord.



SUIVEZ NOUS SUR INTERNET



cnzlecafci

Secrétariat Exécutif de CN-ZLECAF
Cocody, 2 Plateaux Las Palmas

.....
(+225) 27 22 59 98 05 / (+225) 07 78 29 18 10
www.cnzlecaf.gouv.ci / secretariat@cnzlecaf.gouv.ci